

## Soutenez Archipel !

La programmation d'Archipel est animée par La Maison de l'architecture Rhône-Alpes, association Loi 1901 à but non lucratif et d'intérêt général.

## Bulletin d'adhésion 2021

J'adhère à l'association La Maison de l'architecture Rhône-Alpes

Personne physique ou Personne morale :

Si Personne morale, nom du représentant :

Adresse :

Mail :

Téléphone(s) :

Date et signature :

### 1 | Je choisis mon adhésion

- Personne physique : 50€
- Personne physique (Don\*) : 100€
- Personne physique « bienfaitrice » (Don\*) : à partir de 300€
- Personne morale : 500€
- Personne morale (Don\*) : 1 000€
- Personne morale « bienfaitrice » (Don\*) : à partir de 3 000€

### 2 | Je règle par

- Chèque bancaire à l'ordre de La Maison de l'architecture Rhône-Alpes
- Virement

### 3 | J'envoie le bulletin d'adhésion et son règlement à l'adresse suivante :

Archipel Centre De Culture Urbaine 21 place des Terreaux 69001 Lyon.

### 4 | En retour, je reçois un reçu ou une attestation de réception de Don, selon le choix effectué.

- Je souhaite être invité aux réunions du Conseil d'Administration

**La programmation d'Archipel dépend aussi de ses adhérents.  
Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien !**

**IBAN : FR76 3000 4020 0800 0100 0974 238**

Établissement : 30004

Guichet : 02008

Compte : 00010009742

Clé RIB : 38

Domiciliation : BNPPARB LYON CROIX ROUSS (00693)